

Juin 2017

ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES EN FAVEUR DES ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ SOCIALE EN 2012 Fiche résidence sociale, foyer jeunes travailleurs et foyer de travailleurs migrants (RSF)

L'enquête ES est une enquête nationale, conduite par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), tous les quatre ans (la dernière date de 2012), auprès des établissements sociaux et médico-sociaux. L'enquête fournit un inventaire des établissements sociaux ouverts au 15 décembre 2012, leur capacité d'accueil, une description des principales caractéristiques du personnel exerçant dans ces établissements. Elle permet, également, une description des personnes présentes, hors hébergement d'urgence, à cette même date et une description des personnes sorties au cours de l'année 2012.



© Bernard Suard - Terra

En 1995, la catégorie juridique de la résidence sociale a été créée (articles L633-1 et R351-55 du code de la construction et de l'habitat CCH). Depuis le 1er janvier 1995, les nouveaux FJT sont tous des résidences sociales, mais aussi des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) inscrits à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF) et soumis à ce titre à autorisation et, depuis la loi ALUR de mars 2014, à appel à projet

La fiche dite "RSF" de l'enquête ES 2012 a été établie pour :

- **les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou de travailleurs migrants (FTM)**, qui relèvent des articles R351-55 et L633-1 du code de la construction et de l'habitat CCH.
- **les résidences sociales (RS)**, qui sont réservées aux personnes ou fa-

milles éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent et indépendant (au sens de l'article L301-1, II du CCH). Bien que les logements adaptés réservés aux personnes handicapées ou âgées soient des logements-foyers, au sens des articles R351-55 et L633-1 du CCH, ils ne sont pas pris en compte. Il

en est de même pour les résidences sociales dénommées pensions de famille.

Cette enquête permet de distinguer la composition des logements, le personnel et les publics pour les types de structures précédemment cités. Elle permet de connaître les motifs d'admission (pour l'année



2012), le sexe, l'âge, la situation familiale, l'activité, et l'ancienneté dans le logement, pour l'ensemble des personnes présentes au 31/12/2012, et, pour les personnes sorties définitivement pendant l'année 2012, le lieu de destination.

Au vu des informations fournies par l'enquête ES, c'est une analyse par structure qui est privilégiée dans ce

document. Pour la réalisation de cette enquête, les structures ont en moyenne eu un taux de réponses de 79 %, se décomposant comme suit : 79 % pour les RS, 71 % pour les FJT et 83 % pour les FTM. C'est en Seine-Saint-Denis que ce taux est le plus important (92 %). Globalement, que ce soit à Paris, en petite couronne ou en grande couronne,

les structures ont un taux de réponses qui ne se situe pas en dessous de 71 % (taux du département de l'Essonne). L'analyse présentée ci-dessous montre les caractéristiques des structures ayant répondu à l'enquête (qui correspondent à 84 % des structures franciliennes).

Limites pour l'exploitation des données « RSF » de l'enquête ES 2012

Limite(s) dans la conception de l'enquête

La fiche RSF, déclinée en trois pages, regroupe les questions concernant les structures et celles concernant les publics. Ces questions sont posées sous forme de tableaux synthétiques ne permettant pas le croisement des informations.

Difficultés de remplissage du questionnaire

Ce document est rempli par les structures elles-mêmes. Il y a peu de consignes de remplissage des items, la seule explication présente concerne la définition de l'équivalent temps plein (ETP) relative au personnel. Certaines questions ou choix de réponses peuvent donc avoir été compris différemment selon la personne ayant rempli le questionnaire, et l'analyse peut ainsi s'en trouver impactée. De ce fait, certains items n'ont pas été retenus pour l'analyse. À titre d'exemple, l'enquête fait la différence entre « adulte » et « enfant ». La notion « d'enfant » a pu être comprise de deux manières différentes : « personne mineure » ou « enfant d'une personne ».

Cette compréhension différente induit des réponses différentes et ne permet pas une analyse fiable (sur ou sous estimation des enfants selon l'âge, leur activité professionnelle, etc).

Approche géographique

L'analyse des types de structures par département n'est pas traitée dans ce document car certains départements comportent trop peu d'établissements pour que l'analyse soit statistiquement fiable. Ces limites rendent l'usage de l'enquête ES, dans sa présentation actuelle, à la fois peu explicative et peu opératoire sur le volet RSF. Elle permet toutefois de dresser un portrait général de ces structures et des publics qui y sont accueillis.

LES RÉSIDENCES SOCIALES (RS)

■ Qu'est-ce qu'une résidence sociale ?

Les résidences sociales sont des logements temporaires dédiés à des personnes qui sont en capacité d'occuper un logement autonome, mais qui éprouvent des difficultés particulières d'ordre économique ou social. Ces résidences peuvent être entièrement créées *ex nihilo* ou provenir de la transformation de FTM ou de FJT (détaillés ci-dessous). Ce sont des unités de petite taille associant des appartements privatifs et des espaces collectifs (salle de réunion, buanderie, cuisine familiale).

■ Logements et personnel en fonction.

En 2012, les résidences sociales franciliennes ayant répondu à l'enquête, représentent 24 279 logements.

Parmi ces derniers, les chambres (individuelles ou plusieurs personnes – couples, famille, etc) et les logements allant du T1 au T1 bis sont les plus importants. Ils représentent respectivement 48 % et 49 % des unités des RS. Les logements de plus de deux pièces, T2 T3 ou plus, ne concernent, quant à eux, que 3 % des unités de logements (cf : Tableau 1). Au 15 décembre 2012, ce sont 26 745 personnes qui sont logées dans les structures répondantes, encadrées par 826 personnes, qui composent le personnel administratif, des services généraux, éducatif, pédagogique et social. Cela correspond à une moyenne de 3 personnes employées pour 100 personnes logées.

■ Profil des personnes accueillies au 31/12/2012.

C'est une majorité d'hommes (80 % du public accueilli) qui sont présents dans les résidences sociales. Globalement le public accueilli, hommes et femmes confondus, se situe entre 25 ans et moins de 45 ans.

La part des 45 ans à 60 ans et 60 ans et plus est également importante puisqu'elle concerne 29 % et 27 % de ce public. Les deux activités principales exercées par les personnes accueillies sont : salariés en CDI et/ou indépendants (cette activité regroupe 30 % des personnes) et retraités (16 %).

Les chômeurs (inscrits ou non inscrits à Pôle emploi) ne regroupent que 13 %

des personnes accueillies.

L'ancienneté dans les logements des personnes présentes au 31/12/2012 est comprise, pour sa majorité, entre 1 an et moins de 5 ans.

■ Motifs d'admission.

Les principaux motifs d'entrée cités dans l'enquête, sont les mutations internes et/ou le relogement (environ

14 % personnes accueillies), les sorties d'hébergement (de CHRS, CADA et centre d'hébergement d'urgence, 13 %), la décohabitation et la perte de logement, expulsion, rupture de bail, etc. qui regroupent respectivement 9 % des motifs d'admission.

■ Personnes sorties définitivement au cours de l'année 2012.

Ce sont les hommes, plus présents dans ce type de structure, qui sortent en majorité des RS (67 %), après une durée de séjour pour la plupart comprise entre 1 an et moins de 5 ans (Cf : Tableau 2). Leur âge est compris entre 25 et 45 ans. Ils accèdent principalement au logement social.

Tableau 1 : Modalités de logements par types de structures

En %	RS	RSFJT	FJT	FTM
Chambre	48%	25%	61%	95%
T1 – T1 bis	49%	74%	36%	5%
T2	2%	1%	2%	0%
T3 ou plus	1%	0%	1%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : DREES, enquête ES 2012

LES RÉSIDENCES SOCIALES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS (RS FJT)

Les RS FJT sont issues des FJT rénovés ou des nouveaux «FJT» datant d'après le 1er janvier 1995.

■ Logements et personnel en fonction.

De la chambre individuelle à l'appartement ou la maison de type T4, les RS-FJT disposent de plusieurs types de logement. Sur les 6 586 logements, ce sont les appartements ou maisons de type T1 à T1 bis qui sont principalement proposés dans les RS-FJT (Cf : Tableau 1).

Le personnel en fonction au 31/12/12 est de 436 personnes (6,6 personnes pour 100 logements).

■ Profil des personnes accueillies au 31/12/2012.

La proportion d'hommes et de femmes accueillis est proche (53 % d'hommes et 47 % de femmes). La tranche d'âge prédominante est celle située entre 18 et 25 ans.

Majoritairement étudiants, apprentis ou stagiaires, une part également importante de ces personnes sont salariées (salariés en CDI, CDD, intérimaires, contrat aidé, etc). Le temps d'occupation des logements est généralement de moins d'un an.

■ Motifs d'admission.

La décohabitation et la mobilité professionnelle sont les deux motifs d'admission les plus fréquemment cités (soit 37 % et 25 % des personnes accueillies, selon

les résultats de l'enquête ES).

■ Personnes sorties définitivement au cours de l'année 2012.

La proportion d'hommes et de femmes qui sortent de ces structures est proche, au cours de l'année 2012. Également avec une tranche d'âge principalement comprise entre 18 et 25 ans, leur durée de séjour est en majorité comprise entre 1 an et moins de 5 ans (Cf : Tableau 2).

Une fois sortis de ces résidences sociales, ils se tournent vers un logement du parc privé (42 %) ou un hébergement dans la famille ou chez des amis (28 %).

LES FOYERS JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

■ Logements et personnel en fonction.

Les chambres, à hauteur de 61 % du nombre total de logement, qu'elles soient individuelles ou pour plusieurs personnes, sont le type de logement le plus présent dans les FJT (cf : Tableau 1). Au 15 décembre 2012, ce sont près de 3 834 personnes qui y étaient logées, pour les 3 729 logements disponibles, avec un personnel encadrant composé de 198 personnes, soit une moyenne de 5,3 personnes pour 100 logements.

■ Profil des personnes accueillies au 31/12/2012. Le public accueilli est majoritairement féminin avec un

taux de présence de 61 % et une tranche d'âge, pour tout le public, essentiellement comprise entre 18 et 25 ans (71 %). Selon l'enquête ES, aucune personne logée au 31/12/12 n'a plus de 45 ans. Principalement étudiants, apprentis, stagiaires (35 %) ou ayant un travail en CDI ou indépendant (27 %) les personnes logées dans les FJT sont pour la majorité en activité.

Le temps d'occupation des logements est inférieur à un an (cela concerne 57 % du public logé).

■ Motifs d'admission.

La mobilité professionnelle, la déco-

habitation sont les deux principaux motifs d'admission des personnes en 2012 (elles concernent respectivement 28 % et 19 % des personnes).

■ Personnes sorties définitivement au cours de l'année 2012.

Avec un profil similaire aux personnes logées au 31/12/12 (femmes, public entre 18 et 25 ans), les personnes sorties au cours de l'année 2012 se rendent principalement dans la famille ou chez des amis pour se faire héberger (34 %) ou deviennent propriétaires ou locataires (32 %).

Tableau 2 : Durée d'occupation des logements des personnes sorties au cours de l'année 2012

En %	RS	RSFJT	FJT	FTM
Moins d'un an	23%	48%	58%	16%
De 1 an à moins de 5 ans	51%	51%	42%	40%
5 ans et plus	26%	1%	0%	45%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : DREES, enquête ES 2012

LES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

■ Logements et personnel en fonction.

Au sein des FTM, les chambres individuelles ou collectives regroupent 95 % des unités de logements, soit la majorité des places proposées dans ces établissements (Cf : Tableau 1). Au 15 décembre 2012, ce sont 22 026 personnes qui ont été logées dans ces appartements, encadrées par 289 personnes, soit une moyenne de 1,3 personne employée pour 100 personnes logées.

■ **Profil des personnes accueillies au 31/12/2012.** Le public est quasi exclusivement masculin (97 %). L'âge du public accueilli, hommes et femmes confondus, se situe entre 25 et 45 ans pour 26 % d'entre eux, 34 % ont

de 45 à 60 ans et, enfin, 38 % ont 60 ans et plus. Ces chiffres peuvent être un élément d'explication au fait que les deux activités principales exercées par les personnes accueillies sont salariées en CDI et/ou indépendants (cette activité regroupe 38 % des personnes) et retraités (25 % des personnes).

L'ancienneté dans les logements des personnes présentes au 31/12/2012 est, pour sa majorité, supérieure à 5 ans.

■ Motifs d'admission.

La décohabitation reste le principal motif d'admission au sein des FTM, selon l'enquête elle concerne 20 % des personnes. Les autres motifs cités, tels que "sortie de la rue", "sortie d'un

centre d'hébergement", "perte d'un logement", etc. sont évoqués dans la même proportion (cela concerne entre 5 % et 6 % des personnes).

■ Personnes sorties définitivement au cours de l'année 2012.

Ce sont les hommes, plus présents dans ce type de structure, qui sortent en majorité (93 %), après une durée de séjour pour la plupart supérieure à 5 ans (Cf : Tableau 2). Le public sortant, dont l'âge est essentiellement compris entre 25 et 45 ans, se rend principalement dans des logements sociaux (en tant que locataire ou sous-locataire) ou retourne au pays.

Tableau 3 : Caractéristiques des personnes logées et sorties au cours de l'année 2012

	RS	RSFJT	FJT	FTM	
Chambre	40%	25%	61%	95%	
Nombre de personne pour 1 personnel	25	15	19	76	
Personnes logées	Hommes	73%	53%	38%	97%
	De 45 à moins de 60 ans	22%	1%	0%	34%
	Retraités	12%	0%	0%	25%
	Étudiants, apprentis, stagiaires, enfants scolarisés	15%	41%	35%	2%
Personnes sorties	Hommes	58%	51%	32%	93%
	De 45 à moins de 60 ans	8%	0%	0%	23%
	Logement non HLM (propriétaire ou locataire)	30%	42%	32%	12%
	Logement HLM (locataire ou sous-locataire)	21%	6%	11%	19%
	Hébergement dans la famille ou chez des amis	17%	28%	35%	3%

Source : DREES, enquête ES 2012

Perspectives

Malgré les limites, énoncées plus tôt, l'enquête donne des informations sur le public accueilli dans les logements adaptés. L'analyse de l'enquête ES concernant les résidences sociales, les foyers jeunes travailleurs ou migrants est moins détaillée que celle pour l'enquête ES du fait des limites présentées au début de ce document.

Afin d'améliorer la connaissance des publics dans ces structures il serait nécessaire de collecter d'autres informations.

De plus, il est envisagé de collecter les données de l'enquête ES-RSF 2016 de la même manière que pour l'enquête ES hébergement, ce qui permettra des exploitations approfondies.

Directeur de la publication : Jean-Martin DELORME

Auteur : Service des Observatoires, des Études et de l'Évaluation, Léa CINQUABRE

Réalisation : Charlotte THOMAS-MOREL, Emmanuelle PAGES

Conception graphique : Mission communication, Leila MORITZ-GONNET

